ARTHUN



BULLETIN MUNICIPAL 2020



Page 1 Le mot du maire Page 2 Le budget de la commune Page 3 L'état Civil Page 4 Nos premiers engagements et réalisations Page 5 La cérémonie commémorative du 11 novembre 2020 Notre école Page 6 Page 7 La maison des étangs du Forez Page 8-9 Les artisans et commerçants proches de chez nous Les associations Page 10-11 Page 12-16 Si Arthun nous était conté Page 18 Les conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi 9h00 - 12h00

Jeudi: 9h00 - 12h00

Mail de la mairie: mairie.darthun@wanadoo.fr

Tél/Fax: 04 77 24 60 21

Il est possible de prendre rendez-vous en appelant la Mairie.



Chères Arthunoises

Chers Arthunois



Lors des élections municipales de juin dernier, vous avez décidé pour 6 ans de faire confiance à une nouvelle équipe municipale et en tant que Maire désigné, je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent pour toutes générations confondues, aussi, je tiens à vous assurer que les adjoints, les conseillers et moi-même, sommes à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés en les accueillant au sein des permanences sociales.

Bien sûr, nous regrettons de ne pas pouvoir partager le repas de fin d'année avec nos ainés en raison de la crise sanitaire. Dans l'attente du moment des retrouvailles, un panier gourmand a été distribué par la commission actions sociales.

Dans le respect des gestes barrières et grâce à l'outil informatique, nous faisons tout notre possible pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez mandatés. Nous travaillons prioritairement sur ces trois thématiques : la sécurité routière, l'école et sa cantine ainsi que la rénovation de la salle des fêtes pour laquelle une étude technique et financière est en cours.

Lette année 2020 a été particulièrement riche de nouveaux habitants sur notre commune ce dont nous nous réjouissons, en leur souhaitant la bienvenue.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés notamment notre ancien premieradjoint, Claude Chenot.

La cétémonie des vœux ne pouvant avoit lieu, avec l'ensemble des conseillets municipaux, le personnel communal et les acteurs de la commune, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 en espérant qu'elle marquera une avancée majeure dans la lutte contre la Covid 19.

Je vous renouvelle mon engagement et celui des membres du Conseil Municipal pour la vitalité de notre village au sein d'une nature préservée.



Le Maire, Jean-Claude garde





EMPRUNTS



Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel	
2011	2023	20 000.00	Tracteur	2 071.52	
2012	2032	100 000.00	Travaux école-mairie	8 306.56	
Total emprunts budget commune		120 000.00	Total annuel	10 378.08	

BUDGET COMMUNAL 2020

	RECETTES		DEPENSES		
	Excédent Antérieur Reporté	88 000,00	Charges à caractère général	51 974,00	
	Atténuation de charges	1 415,00	Charges de personnel	109 916,00	
en	Opérations d'ordre entre sections	14 255,11	Atténuation de produits	27 876,92	
em	Produit des services	7 829,00	Dépenses imprévues de fonct.	14 157,10	
E C	Impôts et taxes	147 148,34	Virement à la section investissement	40 000,00	
ŧ	Dotations et participations	72 689,63	Opérations d'ordre entre sections	23 021,56	
Fonctionnement	Autres produits de gestion courante	6 772,00	Autres charges de gestion courante	66 862,00	
-	Produits de participation	0,32	Charges financières	4 231,82	
	Produits exceptionnels	10,00	Charges exceptionnelles	80,00	
	Total	338 119,40	Total	338 119,40	
	RECETTES		DEPENSES		
#	Excédent antérieur reporté	54 003,07	Dépenses imprévues d'investissement	3 009,70	
Jer	Virement de la section fonctionnement	88 000,00 Charges à caractère général 1 415,00 Charges de personnel 14 255,11 Atténuation de produits 7 829,00 Dépenses imprévues de fonct. 147 148,34 Virement à la section investissement 72 689,63 Opérations d'ordre entre sections 6 772,00 Autres charges de gestion courante 0,32 Charges financières 10,00 Charges exceptionnelles 338 119,40 Total DEPENSES	14 255,11		
sen	Opérations d'ordre entre section	23 021,56	Remboursement d'emprunts	6 147,00	
Investissement	Dotations fonds divers réserves	20 251,99	Frais d'études	20 500,00	
Ve	Subventions d'investissement	6 377,00	Subventions d'équipement versées	13 536,00	
트			Immobilisations corporelles	86 205,81	
	Total	143 653,62	Total	143 653,62	

TAXES LOCALES 2020

Taxes	2018	2019	2020	Produits
Habitation	5,28	5,28	-	*:
Compensation Taxe Habitation				39 146
Foncière (bâti)	11,13	11,13	11,13	51 710
Foncière (non bâti)	43,02	43,02	43,02	32 781
Evolution des taux		0 %	0 %	123 637,00



Les Naissances

Tao DURAND le 28 juin 2020

le 14 aout 2020 Clara THEVENET



Les Mariages



Jérémy POPIN et Eve NAYRAND le 08 Février 2020

Les Décès

Monique DEVEAUX née PALABOST le 03 Mars

Claudia GAILLARD née ROUSSET le 24 Avril

Jeannine DOUCET née GOLL le 15 Septembre

Claude CHENOT le 14 Octobre

Catherine LAFAY née FORESTIER le 17 Novembre





os premiers engagements et réalisations

Conseil Municipal

- Abandon de 50 % des indemnités des élus (maire et adjoints).
- Vote des commissions :
- Bâtiment Cimetière: GARDE JC MERLE JG -FLACHAT J - PIGNARD BOURGEY C- PARET D - FOURNEL P -GONON G - DUMAS M
- Ecole: GARDE JC –PORTERON N PARET D PEURON R MERESSE F
- Fleurissement et plantes invasives: FLACHAT J THEVENET MT – BECKER I – PEURON R
- Communication associations marché : GARDE JC
 FLACHAT J POYET V MERESSE F BECKER I PARET D —
 PORTERON N GONON G THEVENET MT
- Finances: GARDE JC POYET V MERESSE F THEVENET MT - FRANC C - PORTERON N - FOURNEL P
- Voirie urbanisme OM Assainissement : GARDE JC – DUMAS M – MERLE JG – FLACHAT J – THEVENET MT – PEURON R – GONON G – FRANC C
- Bombarde: Titulaires: GARDE JC POYET V Suppléants: PEURON R – PIGNARD BOURGEY C
- Listes électorales : THEVENET MT GONON G PEURON
- Actions sociales: GARDE JC FOURNEL P PARET D -BECKER I - POYET V - PIGNARD BOURGEY C - THEVENET MT
- Bénévoles extérieurs : FOURNEL MF TOUNSI C THOMAS J – RAJOT MT – DERORY B

Vie communale

- Création d'un fichier d'adresses mail afin que vous puissiez obtenir rapidement des informations. Vous pouvez toujours vous inscrire en envoyant un mail à infosdarthun@gmail.com
- Mise en place d'une permanence « sociale » pour les personnes vulnérables.
- En raison du contexte actuel, il n'y a pas eu de repas pour nos aînés mais un colis gourmand sera distribué pour ceux qui en ont fait la demande.
- Une boîte à livre sera à votre disposition sur la Place de l'Ancienne Gare.

Ecole

- Un tableau numérique sera installé en début d'année dans notre école.
- Christine, enseignante bénévole vient donner des cours de soutien aux élèves le nécessitant.

Voirie / Travaux

- Mise en place d'un panneau STOP, Rue de la Prébende, ce qui permet à la Route de Biterne d'être prioritaire.
- Etude de sécurisation sur la départementale devant la mairie et l'école mais aussi sur le reste de la commune.
- Mise en place d'un radar de comptage pendant une semaine à la Terrière où la vitesse est limitée à 70 km/h dans le sens St Sixte⇒ARTHUN. Le rapport montre que sur 2234 véhicules contrôlés, 1,3 % sont en excès de vitesse. Dans le sens Arthun ⇒ St Sixte, sur 2205 véhicules contrôlés, 3,9% sont en excès de vitesse. Pour l'instant, ces résultats sont satisfaisants mais une surveillance sera faite régulièrement.
- Un abri-bus sera mis en place Rue des Collines.
- Des contacts sont en cours pour la reprise de la voirie du lotissement de Beauvoir.
- Une étude est en cours pour la rénovation de la salle des fêtes en commençant par la toiture (fibro ciment avec amiante!).
- Reprise des travaux des wc publics sur la place de l'Ancienne Gare (finitions et dysfonctionnements).
- Installation d'une climatisation dans le secrétariat en début d'année.
- Un local technique mis à la disposition des associations sera créé avec la participation des Arthunois (corvée du samedi). Merci de vous faire connaître en mairie ou en contactant M. Gérald GONON au 06-77-89-88-41.



La boite à livre



Malgré cette période exceptionnelle, qui nous impose des restrictions de mouvements et de contacts, nous nous devions de ne pas oublier notre histoire. C'est pour cela que les commémorations se sont tenues sous une forme inhabituelle. Une gerbe a été déposée au monument aux morts, le 8 mai et le 11 novembre.



(Photographe: GONON Gérald)

Ce 11 novembre, 10 membres du conseil ont tenus à se réunir (comme la loi nous le permettait) et à représenter toutes celles et ceux, qui habituellement se joignent à eux, pour le devoir de mémoire, afin de rendre hommage à nos soldats disparus.

Les jeunes des commémorations d'Arthun, rappellent que les enfants qui souhaitent se joindre à eux pour les futurs évènements, sont les bienvenus.

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : ameliegonon@sfr.fr



Cette année, 20 élèves sont scolarisés dans notre école avec M. Julien JACQUET Directeur enseignant secondé les lundis par Claire.

Cette classe de deux niveaux (10 CP et 10 Ce1) travaille sur deux projets :

- Projet départemental de lutte contre les discriminations ayant pour objectif d'aborder cette thématique au travers d'ateliers, d'échanges et de débats entre les élèves des écoles voisines, avec pour point d'orgue une rencontre des différentes classes au parc de la Sablière à Boën en fin d'année.
- Projet « étangs de la plaine du Forez ». Comme chaque année, depuis près de 10 ans, ce projet mis en place permet de faire découvrir aux élèves les étangs et notamment celui de la réserve de Biterne. Une visite du musée de la maison des étangs ainsi que plusieurs sorties (pêche de la mare pédagogique, observation des oiseaux, …) seront organisées en collaboration avec Pierric THOUILLEUX, animateur nature de la réserve.





a maison des étangs du Forez bilan saison 2020



Entre 2 confinements et un protocole sanitaire strict pour les musées, la Maison des étangs du Forez sur la Réserve de Biterne, gérée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, a ouvert ses portes au public durant 61 après-midis entre la fin juin et la fin octobre 2020. Durant cette période, l'engouement pour le patrimoine local s'est clairement fait ressentir puisque la fréquentation à l'intérieur du bâtiment d'accueil a été multipliée par 3 par rapport à l'été 2019.

Le programme d'animations à destination du grand public, prévu au cours des 12 mois de l'année, a quant à lui été fortement chamboulé puisque plusieurs animations ont dû être annulées comme la pêche d'étang, la marche de Biterne, le cours de cuisine, etc. Toutefois, la fabrication des cerfsvolants, la rando-découverte sur les tiques, la découverte du monde des abeilles, la fabrication des masques d'Halloween et des appeaux ont pu se tenir normalement pour le plus grand plaisir des participants (enfants comme adultes).

Les pots de rillettes de carpes (pêchées dans les étangs de Biterne et transformées dans le Roannais) vendus dans la petite boutique de la Maison ont également connu un grand succès. En effet, ce produit s'inscrit complètement dans la démarche « produit local, naturel et circuit-court » de plus en plus recherchée par les consommateurs. La nouvelle recette à la fourme de Montbrison a d'ailleurs remporté les faveurs des visiteurs.

Sachez également que l'animateur pédagogique de la Maison des étangs du Forez intervient tout au long de l'année aux 4 coins du département de la Loire (Pilat, Stéphanois, Forez, Lyonnais, Roannais) auprès des établissements scolaires mais également du grand public. En effet, les connaissances et compétences de notre site en matière de biodiversité sont très appréciées par les enseignants et les collectivités qui nous sollicitent de plus de plus souvent afin que l'on se déplace au sein de leur école et de leur territoire. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous afin que la Réserve de Biterne rayonne au maximum!

Enfin, la Maison des étangs du Forez ré-ouvrira ses portes aux visites individuelles le dimanche 4 avril 2021. Elle reste accessible tout au long de l'année pour les groupes (établissements scolaires, centres de loisirs, réunions associations/collectivités) sur réservation, sous réserve de disponibilité, et dans le respect du contexte sanitaire en vigueur.

Dans cette attente, vous pouvez nous contacter par mail et retrouver plus d'informations sur notre site internet ainsi que notre page Facebook (le nouveau programme d'animations apparaitra en ligne début 2021):



Courriel: maisondesetangsduforez@orange.fr SITE WEB: www.maisondesetangsduforez.com

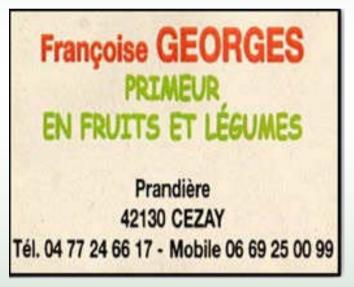
PAGE FACEBOOK: https://www.facebook.com/maisonetangsforez

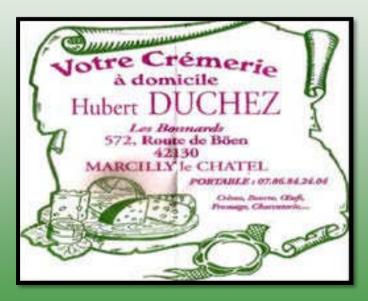
es Artisans et commerçants proches de chez nous















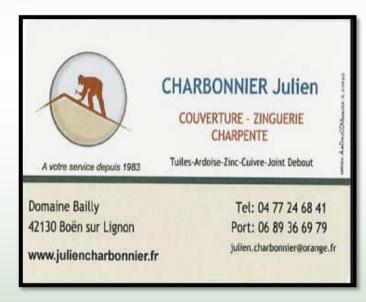
CHAUFFAGE / CLIMATISATION

Maintenance et installation toute énergie. Mise en service et station technique.

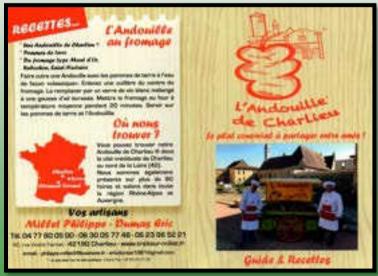


42130 ARTHUN 06.23.57.28.28

astree.genie.climatique@gmail.com







es associations

Cantine

L'Association des Parents d'Elèves du RPI gère le focctionnement des trois contines scolaires. Chaque école a sa propre cantine.

Le bureau est composé de :

- · Président : Benoît JULLIEN (St Sixte)
- . Secretaire: Mathilde MAISON (St Sixte)
- . Trésorière : Fabienne RAJAT (Bussy-Albinux)
- Vice Tresoriere : Marie-Line BEAL (Bussy)

Albiend



BILAN COMITE DES FETES 2020

Durant l'année 2000 le comité des fibres d'Arthun à organiser une souvée Thélère :

✓ Dépenses : 351.64 euros
 ✓ Recettes : 666 euros

Recettes: 666 euros Béséfice = 314.36 caros

Pour cause COVID le comité n'a pas pu faire d'autre manifestation.

Le TAROT

Responsable : Monique Vial
"le groupe Tarot est mis en veille depuis le coronavirus, mais espère avec
impatience pouvoir se retrouver"



FNACA-Arthun et Bussy-Albieux

Président : Marius VILLE

Vice-Président : Claude DURIS

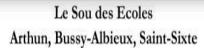
Secrétaire : Georges VIAL Trésorier : Jean GRANGE

Trésorier Adjoint : Albert POYET

En cette année 2020, aucune manifestation due à la crise sanitaire,

Nous remercions la mairie pour la subvention qu'elle nous alloue, qui nous aide à payer les plaque lors du décès de nos camarades disparus.

En 2028, quarte nous our quiries : Claude CHOLLETON, Albert CHOLLETON, Julien CHOLLETON et Claude CHENOT



Le Sou des Ecoles participe au financement et à l'organisation d'activités au profit des enfants des trois écoles du RPI Arthun, Bussy-Albieux et Saint-Sixte. Toutes les demandes des enseignants du RPI ont toujours été acceptées et financées par le Sou.

Depuis un an, le Sou des Ecoles est organisé de façon collégiale. Le collège administratif se compose aujourd'hui par ordre alphabétique de : Barbosa Adélaïde, Daval Lydie, Jacquet Stéphanie, Jullien Benoît, Maison Mathilde, Rey Cassandra, Rey Christelle, Simon Bénédicte, Thomas Georges Stéphanie, Venet Stéphanie et Vernin Vincent.

Afin de financer ces projets, le Sou des Ecoles doit organiser diverses manifestations au cours de l'année et demande une cotisation annuelle et une participation active des familles. L'année 2019/2020 a été tronquée du point de vue des manifestations. Nous avons pu organiser seulement la vente des brioches, offrir un spectacle de Noël aux enfants et le loto.

Les conditions sanitaires nous ont conduits pour cette année 2020/2021 à modifier nos façons de récolter des financements pour nos écoles. C'est pour cela que cette année nous avons fait le choix de proposer des ventes comme la boîte à cake et Chocolartisan pour les pâtes à tartiner (pour la Toussaint), une vente de paniers gourmands pour les fêtes de fin d'année et bien d'autres projets sont à venir.

Nous avons fait également la demande, en collaboration avec la municipalité d'Arthun, de subventions auprès du département afin que l'école d'Arthun fasse l'acquisition d'un tableau numérique.

Les membres du Sou sont tous des parents d'élèves bénévoles et dynamiques.

Etre membre de l'association c'est s'investir pour nos écoles, améliorer et agrémenter les conditions d'apprentissages de nos enfants. C'est aussi faire des rencontres et créer du lien avec les parents des trois communes et passer de bons moments.

L'équipe du Sou des Ecoles



TENNIS CLUB D'ARTHUN

Barcan du Tennis Clide:

Président : Olivier JACQUET Vice-Président : Yves PLANE Trésotière : Nathalie JACQUET Secrétaire : Nelly DUPUY





Pour la saison 2020, l'effectif du tennis club reste stable et repose sur une vingtaine de personnes.

Nous avons effectué une corvée de nettoyage du terrain courant juillet 2020.

Cette année a été difficile avec la crise sanitaire et nous avons une pensée pour toutes les associations arthunoises.

Animanisms 2020 -

Nous devisem faire nouv rencontre amicale avec le tennis club de Trelims, mais la situation sanitaire de cette année est malheureusement passée par là !!!

Nous espérons pouvoir programmer cela pour 2021.

Tanta 2020/2021

Couple : 27 €uros. Adulte : 18 €uros

Ensdiant et enfant de 12 à 18 ans : 12 Coros

Enfant moins de 12 ans ; 5 €uros 3^{im} enfant gratuit si carte adulte prise

Ticket horaire : 2 €uros Clef : 10 €uros

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifies lors de la prochaîne assemblée générale qui aura lieu courant

printemps 2021 si la situation sanitaire le permet !!

Le retrait des cartes se fait auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90).

Pour tour renseignement vous pouvez contacter Olivier JACQUET au (%-73-35-79-91 ou Yves PLANE

au 04-77-24-60-90. Manufestation 2021.

Reneixerre amicule avec le tennis club de Trelins

Le marché du lundi, incontournable!



Initié il y a 5 ans par Marie Thérèse RAJOT, le marché d'Arthun se tient tous les lundis sur la place de l'Ancienne Gare de 15h30 à 19h00.

Il regroupe des producteurs locaux et des revendeurs qui sont heureux de retrouver une fidèle clientèle qui est en constante progression. Nous souhaitons le développer avec le concours des Arthunois car c'est aussi une manière de se rencontrer, d'échanger et de défendre le « Consommer Local ».

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants

agricoles (FDSEA)

Ce syndicat agricole, a pour rôle d'écouter, de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts des agriculteurs et du milieu rural. Il est animé par des hommes et des femmes engagés et solidaires.

Dans la Loire, Monsieur le Comte de Neufbourg a contribué à la création de la FDSEA en 1945, dont il en fut le premier président. De ce fait, Arthun est très imprégné par le syndicalisme agricole, puisque nous comptons 12 adhérents exploitants et 7 adhérents retraités.

Il avait aussi permis l'achat de matériels en commun pour faciliter la vie des paysans de la commune. Ceci est encore d'actualité puisque nous disposons d'un parc d'une vingtaine de machines qui évolue régulièrement. Par exemple, le renouvellement de la faucheuse en 2019, mais aussi l'acquisition d'un parc de contention mobile (pour attraper et manipuler les animaux plus facilement) et d'un rouleau tasse-avant (pour participer à la préparation du sol lors du semis) en 2020.

Cette année, le bureau local a pris un "coup de jeune" en étant renouvelé.

Président : PEURON Renaud, Vice-présidente : GARDE Bénédicte, Vice-président : GIRARD André, Trésorier : DURET Jérôme,

Secrétaire: DURRIS Nicolas



Marie-Claudette THEVENET-MERLE

Les épidémies à travers les siècles...

L'actualité morose, en raison de la Covid 19, nous invite à nous pencher sur le passé pour constater que des épidémies ont déjà existé et que dans l'avenir de nouvelles pourront apparaître, sans qu'un état, un pays ou une personne en soient responsables!

Je vous invite à parcourir notre Histoire jusqu'à nos jours, pour voir comment ont vécu les Foréziens et plus particulièrement les Arthunois pendant ces périodes sombres. Heureusement, on se rend compte que les progrès de la science ont toujours fini par vaincre ces maladies...

Les Pestes en Forez du XIV au XVIIIème siècle :

Nous abordons la Peste ¹ ou le mal contagieux, ce nom donné dans les registres paroissiaux. En fait, on regroupait, faute de savoir, dans ce terme toutes ces grandes épidémies qui touchaient de plein fouet l'ensemble de la population : riches ou pauvres, villes ou campagnes...

En France et de par le monde, jusqu'au XIX^{ème} siècle, les pestes ont fait plus de victimes que toutes les guerres réunies. Rien, ni personne, ne parvenait à enrayer leur expansion, elles ne trouvaient pas de barrière, elles se propageaient, disparaissaient sans aucune raison et réapparaissaient à l'improviste dans les demeures emportant en quelques heures les membres d'une famille entière. Au XIV^{ème} siècle, entre 1346 et fin 1353, la population européenne a failli disparaître à cause de la

peste bubonique ² appelée peste noire qui ne fit pas moins de 25 millions de morts! L'épidémie de 1583 à 1590 a sévi en France et aussi en Italie où elle tua à Milan 180 000 personnes

sur 250 000 habitants.

On peut remarquer que les plus meurtrières ont coïncidé avec des guerres.

- -- En pleine guerre de Cent ans,
- À la fin du XVI^{ème} siècle durant les guerres de religion,
- -- Au cours du XVII^{ème} siècle dans la misère de la guerre de Trente ans et des conflits intérieurs. Le XVI^{ème} siècle a connu huit conflits dont sept guerres de religions de 1562 à 1580 et a subi une météo des plus capricieuses, ce qui va engendrer des récoltes médiocres aux conséquences désastreuses. Dans le Forez, les hivers étaient très rigoureux, la neige ne fondait qu'en juin à Pierre-sur-Haute, les étés étaient très secs et chauds.

Le scénario était souvent le même avec les mauvaises récoltes, les passages nombreux de mercenaires qui pillaient tout, laissaient une population sans réserve... Il en résultait une famine récurrente, une hygiène déplorable, des corps rendus plus vulnérables et la maladie faisait son apparition!

Dans le Forez, les épidémies engendraient une telle panique que certains étaient pris de folie, d'autres de désespoir empoisonnaient toute leur famille pour ne pas les voir mourir de ce mal.

En 1507, à Montbrison ³, 2500 habitants périrent soit la moitié de la population. Les survivants fuyaient la ville en allant sur les montagnes d'Essertines ou du côté de Sury. Ils ne savaient plus à quel saint se vouer, si bien que la ville fut pratiquement vidée de ses paroissiens au point que la végétation envahissait les rues...

En 1585, même scénario, cette fois, seules les religieuses Sainte-Claire étaient restées avec les malades. C'est à cette période que l'on édifia une chapelle dédiée à Saint Roch 4

¹ Livre de l'Abbé Jean Canard « Les Pestes en Beaujolais et Forez »

² Cette peste était due à des morsures de puces infectée par ce bacille. Alexandre Yersin à découvert ce bacille en 1894 et en 1896 a trouvé le sérum pour le vaincre.

³ Claude Latta « Histoire de Montbrison » p.33 édition Horvath.

⁴ Saint-Roch est le saint invoqué pour "venir à bout" de la peste. Bon nombre de chapelles ont été édifiées en son honneur. Certaines paroisses en ont fait leur patron. Il est représenté accompagné de son chien nommé Gothard. Il a vécu au XIVe siècle, en pleine épidémie, était guérisseur des maladies de peau et de toutes sortes d'infections.

En 1586, à Feurs, il y eu cette année-là, 628 morts ⁵! L'église fut même reconvertie en salle de malades. Les notaires étaient appelés car certains faisaient à la hâte leur testament, pas dans une étude, mais en le criant de loin, par la fenêtre ou en plein champ. On évitait les contacts.

Au XVIIème siècle, vers 1625, surgit brutalement une nouvelle et grande épidémie qui toucha le Forez en 1628.

Elle démarra au nord sur la côte roannaise, arriva à Cervières le 14 septembre 1628, et à Noirétable au printemps suivant.

Pendant la seule année de 1628, à Roanne, elle emporta un quart de la population et à Saint Etienne près de la moitié.

En 1631, à Feurs de nouveau, on dénombra près de 700 morts du 17 juin au 30 septembre 1631, soit une moyenne de 6 à 7 morts par jour.

Au printemps 1631, le bourg de Chalmazel fut complètement contaminé. Les hameaux ne devaient plus communiquer entre eux. La population de Noirétable de 1200 habitants passa à 800 habitants et celle de Saint-Just-en Chevalet de 2000 à 1300 habitants.

Où partaient se réfugier les Foréziens?

Nombreux habitants pensaient qu'il fallait aller en altitude, certains s'exilaient en Auvergne, d'autres décidaient de partir le plus loin possible, parfois à Lyon qui n'était pas toujours le choix le plus judicieux...

En 1658, lorsque l'épidémie de peste a cessé à Lyon, pour remercier la Vierge Marie les citadins ont pour la première fois illuminé la ville en mettant des bougies sur le rebord des fenêtres. Depuis, tous les ans, cette coutume a perduré. Depuis le 8 décembre 1854, elle se déroule à cette date-là. Au XXI^{ème} siècle, elle est devenue **La fête des lumières** qui est plus une très belle fête commerciale que religieuse. Dans nos villages, les croyants ont aussi adopté cette coutume.

D'autres enfin, peut-être plus optimistes, se réfugiaient dans les forêts alentours vivant en groupe familial. Ils se terraient tels des animaux avec leur bétail et leur famille, et restaient retirés du monde des mois durant ou même des années. À cette époque, des forêts s'étendaient sur les coteaux entre Saint-Germain-Laval et Saint Martin-La-Sauveté. Certains de ces lieux seraient à l'origine de hameaux peu accessibles.

Bien que l'épidémie la plus importante se soit terminée en 1658, des vagues d'épidémies de peste et les famines se sont succédées épisodiquement. Elle fut cependant la dernière de cette ampleur sur la durée.

Qu'en était-il à Arthun et que savons- nous de cette époque pour le village :

Pour les autres épidémies avant 1600, nous n'avons aucun document. Ensuite, c'est grâce aux registres paroissiaux que nous pouvons recenser les années douloureuses :

En 1632, 13 décès, le curé note sur 6 actes la cause de la mort : mal contagieux,

En 1652 : 22 décès ; 1653 : 28 décès ; puis en 1654 : 5 décès ; 1655 : 2 ; 1656 : 7 ; 1657 : 4.

D'après la mémoire orale des habitants du village, on m'a laissé entendre qu'il y aurait eu un cimetière créé à la hâte, réservé à cet effet. Il serait situé dans le jardin de M. Britz, rue de la Prébende. Aucune fouille n'ayant jamais été faite, il est difficile de le prouver, mais ce n'est pas impossible...

La Croix des Rampeaux ou Rameaux a une histoire particulière :

Ce petit monument fait partie de notre patrimoine rural, c'est un témoin du XVIIe siècle pour l'histoire de notre village. Elle a été édifiée en 1659 (date gravée sur son socle), par Christophe Durand, laboureur de Platon (actuellement Les Bessets). Il en avait fait la promesse lors de l'épidémie de 1628 à 1658.

⁵ Bilan retranscrit dans "Feurs. Mémoire " de l'abbé Duguet (1660-1724), alors curé de Feurs.



Christophe Durand est né le 12 février 1619 à Arthun; ses parents étaient Estienne Durand (†1634), laboureur, et Claudine Prala (†1656). Il s'était marié avec Anthoinette Randin dont les parents faisaient partie de la petite bourgeoisie commerçante de Boën. Le couple a eu cinq enfants. Il était le beau-père du premier de la lignée Thévenet d'Arthun, Estienne Thévenet marié avec Fleurie Durand.

Christophe Durand, laboureur aisé pour l'époque, était tourmenté par ces épidémies en voyant disparaître ses voisins, ses amis ou les membres de sa famille. Très éprouvé, et très croyant, il va faire un vœu à Saint-Barthélemy et à la Vierge Marie, celui d'élever une croix à l'orée de sa propriété en leur honneur si ce fléau s'arrête...



Au sommet de la croix, sur le croisillon, est sculptée la Vierge Marie se tenant sur un socle portant l'enfant Jésus dans ses bras.

Le long de sa colonne, sur le fût, est sculpté Saint-Barthélemy se tenant sur un socle, patron de la paroisse d'Arthun, reconnaissable puisqu'il tient de la main droite le couteau de son supplice et dans sa main gauche un parchemin.

Vous ne regarderez peut-être plus cette croix du XVII^e de la même façon, vous aurez une pensée pour ce laboureur à qui l'on doit ce petit édifice faisant partie de notre patrimoine arthunois vieux de 360 ans... même si en 2018, inexorablement, le temps qui passe a délabré cet ensemble, la croix du sommet est tombée en poussière et a été remplacée par une croix toute simple.

Le paludisme, ou fièvre jaune au XVIIIe et au XIXe siècle :

En 1853, la plaine du Forez comptait 573 étangs pour une superficie de 3 200 ha. Mais, devant le désarroi grandissant dû à l'insalubrité, le Préfet va prendre une décision sans appel! Il faut noter qu'un grand nombre de ces pièces d'eau n'avaient pas une alimentation bien assurée, parce qu'elles n'étaient pas alimentées par un ruisseau, ou des fossés supérieurs qui amenaient l'eau lors des crues. En été, les conséquences étaient désastreuses lors de grosses chaleurs, le niveau d'eau baissant, stagnant, l'étang peu profond devenait un marais infesté de moustiques...

"Les Ventres Jaunes":

La population souffrait de fièvre comme le paludisme, maladie propagée par les moustiques qui abondaient dans les étangs et les marécages. Cette maladie de l'appareil gastro-hépatique chronique avec des poussées de fièvre donnait à la peau un teint jaune et enlevait toute énergie et force à ceux qui en étaient victimes, les laissant dans une misérable langueur. De nombreux décès étaient à déplorer! C'est ainsi que fut donné ce surnom pas très reluisant pour désigner les Foréziens vivant en plaine, ceux d'Arthun compris.

Pour combattre ce fléau, fin 1853, le Préfet de la Loire envoie des lettres aux maires des communes touchées, pour demander qu'un grand nombre d'étangs soient asséchés. Le Préfet met en évidence une loi relative à ce problème qui existait depuis septembre 1792. Cependant, cette demande ne faisait pas l'unanimité car les agriculteurs avaient besoin de cette eau pour leur bétail. Les municipalités étaient habilitées à choisir quels étangs seraient à supprimer...

Nous pouvons aisément comprendre le désarroi de ces paysans à qui vont être enlevées ces réserves d'eau. Par exemple, en 1854, à Arthun, pour son étang situé à Chavanne, Antoine Thevenet était fort mécontent de ce projet mais il n'a pas eu gain de cause! On peut imaginer l'ambiance au sein de la commune!

Ainsi en 1854, 333 étangs de la plaine du Forez seront asséchés. Ceux qui seront conservés n'occuperont plus qu'une surface de 1 000 hectares au lieu des 3 200.

Le Préfet dans son élan, demande la construction de grands fossés métraux pour que l'eau soit canalisée et en cette fin de siècle le Canal du Forez 6 verra le jour.

Mais, c'est surtout les découvertes de deux chimistes français, Pierre Pelletier (1788-1842) et Joseph Caventoux (1795-1877), qui ont trouvé entre autres le sulfate de quinine en 1826 employé avec succès contre le paludisme qui firent disparaitre les fièvres. Aujourd'hui, cette maladie existe toujours et fait quatre cent mille morts par an dans le monde, mais elle a disparu dans le Forez et en France...

➤ La Grippe Espagnole de mars 1918 à 1920 :

Elle doit son nom à l'Espagne qui a été le premier pays à en parler, puisque pays neutre ne participant pas à la Guerre 1914-1918, tandis que la France soumise à la censure à cause de la Guerre en gardait le secret. C'était une grippe de type H1N1 dont l'origine serait la région de Canton en Chine ⁷. Cette épidémie va faire des millions ⁸ de morts à travers le monde.

À Arthun, nous savons par exemple que Philippe Forestier, 30 ans, alors soldat de la Guerre 14-18, inscrit sur le Monument aux Morts, est décédé de la grippe espagnole le 6 octobre 1918 durant une permission ⁹. C'est noté sur sa fiche de Mémoire des Hommes.

⁶ Le livre de Patrick Marteau « Découverte du Canal du Forez » des Gorges de la Loire à la Bâtie d'Urfé.

⁷ Le virus a été importé de Chine au Etats-Unis au cours du rapatriement de troupes américaines, soldats qui étaient destinés à venir combattre en France...La grippe a pénétré en Europe lors des escales des bateaux américains chargés de troupes et de matériels...

⁸ Il est estimé d'après les épidémiologistes à 20 ou 40 millions et pour certains le chiffre de 50 millions de décès à travers le monde, il a été impossible d'en faire le recensement exact...

⁹ Pour le gouvernement français, cette grippe faisait l'objet d'un secret d'Etat et l'on renvoyait chez eux les soldats qui en était atteint en permission, pour protéger les autres soldats! Ce qui malheureusement va contribuer en partie à la propager dans les villages...

Le Préfet de la Loire ajournera la rentrée des classes au 14 octobre 1918.

Des mesures d'hygiène seront prises telles que désinfections obligatoires des lieux publics à la javel (écoles, poste, banques, gares...) et le port du masque sera vivement conseillé!

A Arthun, en décembre 1918, on compte 10 décès et les autres mois seulement 1 ou 2. Cependant, on peut constater que le canton ¹⁰ de Boën et celui de Saint-Germain-Laval ont été touchés :

- -- Cezay, 10 décès en décembre,
- --Marcilly-le-Pavé ¹¹, en octobre, le camp de travail n°55 où travaillaient 110 soldats français condamnés et dégradés, 13 sont morts, en 4 jours et 22 hospitalisés sur 35 décèdent à Montbrison.
- --Montverdun, en novembre, une douzaine de prisonniers allemands et leurs gardiens du camp de la carrière du mont d'Uzore sont décédés en quelques jours.
- --Saint-Germain-Laval, la grippe espagnole a particulièrement sévi puisqu'un témoin de l'époque déclarait qu'il y avait eu 63 décès.

Les épidémies infantiles :

N'oublions pas toutes ces épidémies infantiles, variole, rougeole, polio etc... qui ont été toutes vaincues par la science.

- --La poliomyélite : les enfants atteints, s'ils en réchappaient, restaient handicapés. La vaccination obligatoire en France date de 1958, le dernier cas recensé de cette maladie remonte en 1989.
- -- La variole a été éradiquée en 1980, après 100 ans de campagnes de vaccination, alors qu'en 1870-71, il y avait eu 200 000 morts.
- -- La rougeole : il suffit de se faire vacciner pour éviter cette maladie.
- --La tuberculose fut la maladie la plus dramatique du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles touchant adultes et enfants. Les anciens se souviennent de la vente de timbres à partir de 1927 contre cette maladie. Les instituteurs nous les remettaient pour les vendre aux villageois jusqu'en 1966-67.

La vaccination a été obligatoire pour tous les enfants à partir de 1950 jusqu'en 2007.

Le nom du vaccin B.C.G porte le nom de ses deux chercheurs : Bacille de Calmette et Guérin.

Conclusion:

Nous venons de traverser ces siècles avec ces épidémies et nous ne pouvons qu'avoir de l'espoir car depuis la découverte du microbisme au XIXe siècle, les chercheurs sont plus armés pour endiguer ces fléaux.

Prenez bien soin de vous.



Photo de l'auteure Etang du Payet

16

¹⁰ D'après une étude de Michel Giraud faites en 2018 : La grippe espagnole dans le Montbrisonnais, communication parue dans un cahier de Village de Forez n° 169 « La Guerre de 1914-1918, et après... »

¹¹ Devenu Marcilly -le-Châtel depuis 1968

es conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon



Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation.

Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalien de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéoprotection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à VigiPirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année!

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE, conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon

Depuis 20 ans, le Club Solidarité d'EOVI MCD Mutuelle Groupe AESIO organise sur la commune d'Arthun une marche, qui réunit entre 600 et 1 000 participants, dans le courant du mois d'avril. L'objectif est d'apporter notre soutien à une Association pour laquelle nous remettons l'ensemble de la recette des inscriptions et tombola.

Notre Club prend à sa charge les coûts d'organisation et de ravitaillements sur les différents parcours proposés.

Cette journée permet aux marcheurs de se rencontrer dans une ambiance agréable et détendue, de découvrir les paysages du Forez avec notamment la réserve de Biterne.

Au-delà des bienfaits d'une activité de plein air s'ajoute un élan de solidarité non négligeable dans une société tourmentée et souvent ponctuée d'égoïsme.

Nous remercions vivement Marie Thérèse Charbonnier la coordinatrice de cette action ainsi que les nombreux bénévoles, pour leur contribution active et efficace, qui concourent ainsi à la réussite de ce dimanche. L'engagement à nos côté de la municipalité et de la Fédération des chasseurs de la Loire nous est très précieux et nous leurs en sommes profondément reconnaissants.

Les conditions sanitaires de cette année ne nous ont pas permis de programmer cette marche qui est devenue au fil du temps une institution.

Nous espérons retrouver en 2021 cette équipe fidèle et ainsi reprendre cette opération solidaire avec le même allant.



Depuis plusieurs
années, les classes de
Bussy Albieux travaillent
autour du sport, de la
discrimination et de la prévention routière.

Pour ces activités, des **sorties vélos** sont menées. Et pour que ces activités puissent avoir lieu, nous avons besoin d'un grand nombre d'accompagnateurs (1 adulte pour 6 élèves soit 14 adultes minimum).





Afin de pouvoir nous accompagner, un agrément est nécessaire, il est valable 5 ans.

Alors, si vous aimez le vélo, n'hésitez pas à contacter l'école au 04.77.24.64.74, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires!

Merci d'avance!